

# CERTIFICAT



ACIERS POUR BÉTON ARMÉ

N° **B14/300** RÉV. 3

Attribué à

**SOCIETE NOUVELLE  
SOTRALENTZ CONSTRUCTION**

Pour les aciers

**T.S.H.A. SOTRALENTZ B**

Fabriqués sur le site de

**DRULINGEN (67)**

En vertu de la présente décision notifiée par l'AFCAB, **AFNOR Certification** accorde le droit d'usage de la marque à la société qui en est bénéficiaire pour les produits mentionnés ci-dessus, dans les conditions des Règles générales de la marque **NF** et du Référentiel de certification **NF 139**.



ORGANISME  
ACCREDITÉ  
SOUS LE N° 5-0007  
Portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

Date de décision : 21/03/2018  
Date de validité : 30/06/2021

Pour L'AFCAB,

Le lecteur est invité à vérifier la validité  
de ce certificat (Cf. fiche descriptive) en consultant  
le site [www.afcab.org](http://www.afcab.org)  
Ce document contient 3 pages y compris celle-ci.

Bernard CRETON  
Président de l'AFCAB.

**ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON**  
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • [www.afcab.org](http://www.afcab.org) • [info@afcab.org](mailto:info@afcab.org)

# FICHE DESCRIPTIVE

## VALIDITÉ DU CERTIFICAT

Ce certificat atteste que les produits décrits dans la présente fiche descriptive sont conformes à la norme NF A 35-080-2 et fabriqués conformément aux spécifications de gestion de la qualité décrites dans le Référentiel de certification **NF** - **Aciers pour béton armé** – RCC03 en vigueur. Ces produits doivent porter la marque **NF** - **Aciers pour béton armé**.

Cette décision a été prise après évaluation. Elle annule et remplace toute décision antérieure. Elle est valide sous réserve de la surveillance périodique effectuée par l'AFCAB, qui peut prendre toute sanction prévue dans les Règles générales de la marque **NF** et dans le Référentiel de certification **NF** - **Aciers pour béton armé** – RCC03 en vigueur. Le lecteur peut vérifier à tout moment que ce certificat est toujours valide en consultant le site de l'AFCAB : [www.afcab.org](http://www.afcab.org) rubrique "Certificats".

Le lecteur peut vérifier que le produit qui lui est livré relève de ce certificat en vérifiant que le logo **NF** - **Aciers pour béton armé** et le numéro de ce certificat figurent sur l'étiquette du produit.

## TITULAIRE

Usine de production	Contact commercial	Siège social
SOCIETE NOUVELLE SOTRALENTZ CONSTRUCTION 3, rue Bettwiller F - 67320 DRULINGEN	Tél : (33)(0)3 88 01 64 00 Fax : (33)(0)3 88 01 64 01 E-mail : <a href="mailto:construction@sotralentz.com">construction@sotralentz.com</a> Web : <a href="http://www.sotralentz.com">www.sotralentz.com</a>	SOCIETE NOUVELLE SOTRALENTZ CONSTRUCTION 3, rue Bettwiller F - 67320 DRULINGEN

## ACIERS CERTIFIÉS


<b>Nom de l'acier :</b>	T.S.H.A. SOTRALENTZ B
<b>Norme de référence :</b>	NF A 35-080-2
<b>Nuance :</b>	B500B
<b>Forme de livraison :</b>	Treillis soudés
<b>Diamètres :</b>	6 à 16 mm (couples de diamètres inclus dans la norme uniquement)
<b>Résistance à la fatigue :</b>	Non attestée
<b>Marquage :</b>	L'origine et la nuance du treillis sont identifiées au moyen de l'étiquetage.



**ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON**  
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • [www.afcab.org](http://www.afcab.org) • [info@afcab.org](mailto:info@afcab.org)

# CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Les aciers qui portent la marque  - **Aciers pour béton armé** délivrée par l'AFCAB :

ont fait l'objet d'une évaluation initiale qui a établi que le produit est conforme aux prescriptions énoncées dans la norme NF A 35-080-2 et aux spécifications complémentaires décrites dans le Référentiel de certification  - **Aciers pour béton armé – RCC03** en vigueur

- ▶ Limite d'élasticité :  $\geq 500$  MPa (valeur caractéristique),  $\geq 475$  MPa (valeur minimale).
- ▶ Rapport  $R_m/R_e$  :  $\geq 1,08$  (valeur caractéristique),  $\geq 1,06$  (valeur minimale)\*.
- ▶  $A_{gt}$  :  $\geq 5\%$  (valeur caractéristique),  $\geq 4\%$  (valeur minimale)\*.
- ▶ Masse linéique :  $\pm 4,5\%$ .
- ▶ Adhérence : Voir les valeurs de la norme NF A 35-080-2 reprises dans la procédure AFCAB D3.3 (Cf. [www.afcab.org](http://www.afcab.org) rubrique documents pour la certification).
- ▶ Résistance au cisaillement des assemblages soudés :  $\geq 25\%$  de la limite d'élasticité nominale du fil le plus gros.
- ▶ Tolérances sur les dimensions : longueur et largeur  $\pm$  max (25 mm ; 0,5%) et espacements  $\pm$  max (15 mm ; 7,5%).

\* : valeurs réduites pour le diamètre 5 et 5,5 mm

résultent d'une fabrication dont la qualité est contrôlée suivant les dispositions du Référentiel de certification  - **Aciers pour béton armé – RCC03** en vigueur,

ont une origine identifiable.

**Avertissement :** Les valeurs des caractéristiques mentionnées ci-dessus sont résumées.  
Pour une information complète, il convient de consulter les textes de référence, et notamment la norme.

## CARACTÉRISTIQUES OPTIONNELLES CERTIFIABLES

Voir le détail des options certifiées par le titulaire dans le chapitre « aciers certifiés » :

- ▶ Résistance à la fatigue : 2 millions de cycles de sollicitation correspondant à une contrainte maximale de  $\sigma_{max} = 60\%$  de la limite d'élasticité et une étendue de variation de contrainte  $2\sigma_a$  de 100 MPa, conformément au §7.3.4 de la norme NF A 35-080-2 de décembre 2013.



ASSOCIATION FRANÇAISE DE CERTIFICATION DES ARMATURES DU BÉTON  
28 rue de Liège 75008 Paris - France • Tél : + 33(0)1 44 90 88 80 • [www.afcab.org](http://www.afcab.org) • [info@afcab.org](mailto:info@afcab.org)